

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS ASSURANCE VIE ¹ ÉPARGNE VIE SIMPLICITÉ au 01/06/2022

Frais relatifs au produit	
Montant minimal de versement initial	30 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
- Support fonds euros	0,60 %
- Support unités de compte	0,60 %
- Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée ou standardisée	NA ²
Frais de gestion des unités de compte	
Gestion libre	
- Fonds actions ³ (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Fonds obligations (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Fonds immobilier ⁵ (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Fonds diversifiés (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Actifs non cotés (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Fonds monétaires (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
- Mode de gestion profilée	1,25 %
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
• Formule Gestion profilée constante	
- Profil d'épargnant épargne vie 20	1,25 %
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Profil d'épargnant épargne vie 40	1,25 %
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
• Formule Gestion profilée à horizon	
- Profil d'épargnant épargne vie 20	1,25 %
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
- Profil d'épargnant épargne vie 40	1,25 %
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁴	NA
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opérations (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	2 %
Frais de changement de modes de gestion	0 €
Frais d'arbitrage	
- Proportionnels ou forfaitaires	15 €
- Nombre d'arbitrages gratuits par an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 €
Frais sur les versements de rente	3 %
Frais de rachat	0 €

NA : Non applicable.

- Données calculées sur la base des dernières informations connues. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.
- Les frais pour la gestion pilotée ou standardisée sont indiqués dans la rubrique « Frais des supports ».
- La catégorie « Fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.
- Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.
- La catégorie « Fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.